

Les absences de longue durée, la fluctuation des commandes et la pénurie de main-d'œuvre confrontent les entreprises suisses à de grands défis

Malgré le ralentissement économique et la hausse du chômage, les spécialistes et les cadres expérimentés font défaut – les modèles innovants des prestataires de services de l'emploi sont plus demandés que jamais.

Les absences de longue durée causent aux entreprises suisses des problèmes croissants. Près de la moitié des entreprises interrogées par l'institut de recherche Sotomo dans le cadre d'une étude sont concernées. Les absences de longue durée pour cause de maladie, d'accident ou de congé parental complexifient la planification opérationnelle, pèsent sur le personnel permanent et aggravent la pénurie de main-d'œuvre. Selon l'étude, le manque de personnel reste un problème, malgré un taux de chômage en hausse. Les fluctuations des commandes compliquent elles aussi la planification du personnel. Face à cette situation délicate, les entreprises cherchent de l'aide auprès des prestataires de services de l'emploi. Ceux-ci remplissent une fonction charnière importante, car ils permettent aux entreprises de réagir avec souplesse aux défis liés au personnel, de saisir les opportunités de croissance et de renforcer leur compétitivité.

Malgré la morosité conjoncturelle et la progression du chômage, les questions de personnel constituent l'un des plus grands défis auxquels se heurtent les entreprises suisses. C'est ce que révèle une nouvelle étude réalisée par l'institut de recherche Sotomo sur mandat de l'association de branche swissstaffing. Tous secteurs confondus, la plupart des entreprises citent parmi leurs plus grands défis la pénurie et la disponibilité de main-d'œuvre (39% des entreprises) – avant même l'augmentation des coûts (27%) ou la pression de la concurrence (21%). Le personnel qualifié est tout particulièrement difficile à trouver: 78% des entreprises déclarent avoir eu, au moins partiellement, des difficultés considérables à pourvoir des postes vacants au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne les spécialistes expérimentés et les cadres. Les absences de longue durée pour cause de maladie, d'accident ou de congé parental accentuent la pénurie de main-d'œuvre et compliquent la planification opérationnelle. Près de quatre entreprises sur dix se disent fortement ou assez fortement impactées par les absences de longue durée, qui font peser une charge supplémentaire sur le personnel permanent. Pour mener à bien son étude, Sotomo a interrogé 509 entreprises comptant au moins cinq employés en Suisse alémanique et romande.

En période d'incertitude, le travail temporaire apporte de la flexibilité sur le marché

L'évolution très variable des commandes met elle aussi les entreprises à l'épreuve. Pour 40% des établissements interrogés, la fluctuation des besoins en personnel qui en résulte constitue une contrainte. La demande peut varier considérablement en peu de temps, que ce soit en raison d'oscillations saisonnières, de mouvements inattendus sur le marché ou du changement des exigences de la clientèle. En réponse, les entreprises doivent faire preuve de beaucoup d'agilité en termes de planification du personnel. En l'absence de formes d'emploi flexibles, elles risquent de se retrouver en surcapacité d'effectif pendant les périodes calmes et, au contraire, de manquer de personnel lorsque la demande augmente. En plus de confronter les entreprises à des défis stratégiques et économiques, la nécessité de réagir aux changements à court terme implique de trouver des solutions innovantes en matière d'organisation du travail.

En réponse à ces défis, les formes de travail flexibles gagnent en importance pour l'économie. Aussi de nombreuses entreprises misent-elles de manière ciblée sur la location de services: 41%t d'entre elles emploient actuellement des travailleuses et travailleurs temporaires. Et 19% l'ont déjà fait par le passé. Ce modèle est particulièrement répandu dans le secteur de la construction et de l'industrie, où respectivement 56% et 38% des entreprises ont recours au travail temporaire. Se passer de la location de services serait inconcevable pour les grandes entreprises de plus de 250 employés: 87% d'entre elles font appel au travail temporaire, en ce moment même pour 83%. Le travail temporaire permet aux entreprises de réagir de manière flexible aux manques de personnel, de mieux exploiter les périodes de croissance et d'accepter des commandes urgentes qui ne seraient sans cela pas réalisables. Cette capacité d'adaptation renforce non seulement l'efficacité opérationnelle, mais contribue également à la compétitivité de l'économie suisse. D'après l'étude, les entreprises ont recours au travail temporaire pour diverses raisons. Le plus souvent, elles s'en servent pour combler des postes vacants à court terme et pour pallier des pénuries de personnel. De nombreuses entreprises misent par ailleurs sur le travail temporaire pour apprendre à connaître de nouvelles recrues avant de leur proposer un poste fixe. Les prestataires de services de l'emploi jouent alors un rôle important de partenaires stratégiques lors du recrutement.

Les modèles de travail flexibles profitent à l'économie suisse

De l'avis des entreprises interrogées, le travail temporaire est bénéfique aussi bien aux entreprises individuelles qu'à l'économie dans son ensemble. Deux tiers d'entre elles estiment que le travail temporaire joue un rôle central pour la place économique suisse. Une position partagée notamment par les établissements qui emploient eux-mêmes des travailleuses et travailleurs temporaires, à raison de 78%. Les résultats de l'étude montrent que ce phénomène serait dû au rôle charnière important qu'endossent les prestataires de services de l'emploi sur le marché du travail suisse. Ils permettent en

effet aux entreprises de réagir avec flexibilité aux défis liés au personnel, de saisir les opportunités de croissance qui s'offrent à elles et de renforcer leur compétitivité.

À propos de l'étude

L'étude **«Pénurie de main-d'œuvre et travail temporaire»** a été réalisée par Sotomo sur mandat de swissstaffing entre octobre et novembre 2024 auprès de 509 entreprises comptant au moins cinq employés en Suisse alémanique et romande. Vous trouverez l'étude actuelle en cliquant sur [ce lien](#).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Marius Osterfeld, responsable Économie et politique

Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25

marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Celeste Bella, responsable Marketing & Communication

Tél.: 044 388 95 65 / 079 388 94 22

celeste.bella@swissstaffing.ch

swissstaffing est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les intérêts de plus de 500 membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services, le contrat incluant le plus d'employés de Suisse. www.swissstaffing.ch

Études sur les travailleurs temporaires et les prestataires de services de l'emploi en Suisse

swissstaffing élabore régulièrement des White Papers visant à analyser la situation du travail temporaire en Suisse par rapport à des questions d'ordre économique, politique et social. Pour mener à bien ce travail, l'association peut être amenée à commander la réalisation d'enquêtes. Vous trouverez les études actuelles en cliquant sur [ce lien](#).